

JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction.

Rue de Lorraine, 14,
à Monaco (Principauté.)

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

PARAISANT LE MARDI

Tous les ouvrages français et étrangers

dont il est envoyé 1 exemplaire sont
annoncés dans le journal.

INSÉRITIONS :

Annonces. 25 Cent. la ligne
Réclames. 50.

On traite de gré à gré pour les autres insertions

On s'abonne, pour la France, à Paris, à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 10
ÉDOUARD ROUYEYRE, Libraire et Commissionnaire, rue des Saints-Pères, 1.
A Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours et LIBRAIRIE-AGENCE JOUGLA, rue Gioffredo, 1. près la pl. Masséna
à l'AGENCE-DALGOUTTE, place du Jardin Public, 3

Les abonnements comptent du 1^{er} et du 16 de chaque mois et se paient d'avance.
Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.

ABONNEMENTS :

Un An 12 Francs
Six Mois 6 id.
Trois Mois 3 id.

Pour l'ÉTRANGER les frais de poste en sus

Monaco, le 13 Mars 1883

NOUVELLES LOCALES

OFFICES DE LA SEMAINE-SAINTE A LA CATHÉDRALE

DIMANCHE DES RAMEAUX

9 heures et demie du matin. — Bénédiction des Palmes, faite par Mgr l'Evêque; Grand'Messe, chant de la Passion avec assistance de Sa Grandeur.

3 heures du soir. — Vêpres, Sermon, Salut.

21 Mars — MERCREDI-SAINT

3 heures et demie de l'après-midi. — Office des Ténèbres, présidé par Mgr l'Evêque.

22 Mars — JEUDI-SAINT

7 heures du matin. — Communion générale, donnée par Mgr l'Evêque.

9 heures du matin. — Grand'Messe Pontificale, bénédiction des Saintes-Huiles, Procession au Repose-
soir, lavement des pieds par Mgr l'Evêque.

3 heures et demie de l'après-midi. — Office des Ténèbres, comme hier.

7 heures et demie du soir. — Procession de la Confrérie des Pénitents, au retour de laquelle, Sermon à la Cathédrale.

23 Mars — VENDREDI-SAINT

9 heures du matin. — Office, Chant de la Passion, Adoration de la Croix, Procession au Repose-
soir, Messe des Présanctifiés par Sa Grandeur.

1 heure de l'après-midi. — Les trois heures d'Agonie de Notre-Seigneur Jésus-Christ, présidées par Mgr l'Evêque, prêchées par le prédicateur de la Station, avec chants de la maîtrise de la Cathédrale et symphonies de l'orchestre, suivies de l'Office des Ténèbres.

8 heures du soir. — Procession du Christ mort, de l'église des Pénitents à la Cathédrale, Sermon et chant du *Stabat Mater*.

24 Mars — SAMEDI-SAINT

8 heures du matin. — Bénédiction du Feu, chant de l'*Exultet* et des Prophéties et Bénédiction des Fonts. Vers les 10 heures, Grand'Messe Pontificale.

SOLENNITÉ DE PAQUES

10 heures du matin. — Grand'Messe Pontificale avec assistance des Autorités, à l'issue de laquelle Mgr l'Evêque donnera la Bénédiction Papale.

3 heures du soir. — Vêpres Pontificales, Sermon de clôture de la Station, Salut solennel donné par Sa Grandeur.

LUNDI DE PAQUES (Fête de Dévotion)

Les Messes et les Offices auront lieu comme le dimanche.

La Retraite préparatoire de Pâques, pour les hommes, sera donnée par le R. P. Antoine, prédicateur de la Station, dans la chapelle de la Miséricorde, les Jeudi 15, Vendredi 16, Samedi 17, Lundi-Saint 19 et Mardi-Saint 20 Mars, à 8 heures précises du soir.

Les Sermons de la Retraite, pour les dames, seront faits par le même prédicateur, dans l'église de Sainte-Dévote, à la Condamine, les Vendredi 16, Samedi 17, Lundi-Saint 19 et Mardi-Saint 20 Mars, à 3 heures et demie de l'après-midi.

Le Dimanche des Rameaux, 18 Mars, le Sermon aura lieu à la Cathédrale, à 3 heures et demie.

Monseigneur l'Evêque est parti avant-hier pour Paris. L'absence de Sa Grandeur sera de courte durée.

Notre littoral méditerranéen est cruellement éprouvé, cette année, par le contre-coup de l'hiver rigoureux qui sévit en France et en Italie; il vient d'être pour la troisième fois, depuis deux mois, en proie à une perturbation atmosphérique heureusement peu commune dans notre contrée privilégiée. La *tramontana*, qui, la semaine dernière, avait porté la froidure et la neige à Rome et à Naples en particulier, s'est déchainée sur nous. Vendredi, une pluie fine et glacée dura presque sans relâche toute la journée, et, la nuit qui suivit, une tempête de grêle et de neige, accompagnée d'éclairs, s'abattit sur Monaco et fut suivie d'un vent violent sous l'influence duquel la neige gela sur le sol et sur les toits; samedi matin, les piétons avaient peine à marcher, à cause du verglas, et il fallut quelques heures au soleil pour le faire entièrement disparaître.

Nous avons dit, en commençant ces lignes, que ces perturbations étaient heureusement rares dans notre pays. Il faut, en effet, remonter à 1709, d'après les annales monégasques, pour trouver trace d'un froid aussi persistant. Le thermomètre descendit à deux degrés au-dessous de zéro, la gelée dura trois jours; tous les oliviers de Provence jusqu'à Gênes, périrent ainsi que les orangers et les citronniers.

Même désastre se produisit en 1819, le 10 janvier. Laissons parler un annaliste contemporain :

On essuya un grand malheur, commun à tous les habitants propriétaires de ces pays et de toute la côte méridionale depuis Cadix jusqu'à Messine. Après une automne et un commencement d'hiver qui avait constamment offert les jours brillants du plus beau printemps, un froid excessif se fit subitement sentir le 9 entre huit et dix heures du soir; le thermomètre baissa au quatrième degré au dessous de la congélation, tel à peu près qu'il le parut l'année du grand hiver en 1709, annonça qu'on alloit être privé des plus utiles productions du pays. Les fleurs et les fruits dont se paroient les jardins qu'on comparoit avec raison à ceux des Hespérides, furent en effet gelés dans presque leur totalité. Les orangers, les citronniers malheureusement en sève, l'olivier, les caroubiers flétris à leur tige, crevassés à leur souche, otèrent dans un instant toute espérance d'en voir échapper un seul à ce désastre affreux.

On remarqua une chose étrange, dont le grand hiver n'avoit point offert d'exemple : les oranges conservèrent toute leur fraîcheur, la seule amertume prouva la décomposition de leur suc, tandis que les citrons la manifestèrent aussitôt par leur mollesse, leur odeur et leur couleur.

Les lieux abrités et les caroubiers qui furent exempts du gel au grand hiver, subirent cette fois le sort des arbres plus mal exposés ou plus délicats, et, tandis que les gros arbres périrent presque en totalité, beaucoup d'herbes potagères et des fleurs délicates des parterres résistèrent. Les bigarrades, les citronniers sauvages — c'est-à-dire qui n'avoient pas encore été greffés, — furent sauvés.

La Conférence de Saint-Vincent de Paul de Monaco donnera, le lundi 26 mars courant, au profit

des pauvres de la Principauté, avec le concours de plusieurs artistes amateurs, une représentation dramatique et lyrique en français, dans la grande salle du collège de la Visitation.

Le spectacle commencera à 4 heures et demie précises. Voici le programme de cette soirée :

Première Partie

1. Ouverture de l'*Italienne à Alger* (piano) Rossini.
M. Testa.
2. La Prière de la *Muette de Portici* Auber.
{ La Chapelle Kreutzer.
Société Chorale.
3. La Voix de *Disu*, poésie de M. X.,
membre de la Conférence.
Musique de M. J. Testa.
Chantée par M. Toubas.
4. *Régulus retournant à Carthage*,
marche héroïque, par l'auteur J. Testa.
5. Les *Montagnards* Delanoy.
Société Chorale.
6. L'*Apôtre de la Charité*, épisode
de la vie de saint Vincent de
Paul, pièce en deux journées
et un tableau, avec chœurs, par
M. X., membre de la Confé-
rence. J. Testa.
Musique de M.

Deuxième Partie

7. La *Noce de Village*, morceaux
humoristiques L. de Rillé.
Société Chorale.
8. Les *Cloches du Monastère* (piano) Lofébure Wely
M. J. Testa.
9. *Quand vient le soir*, ballade, pa-
roles de M. X., membre de la
Conférence. J. Testa.
Musique de M.
Chantée par M. Toubas.
10. Scène comique, arrangée par M. X., membre de
la Conférence.

Le Piano sera tenu par M. J. TESTA.

Les Chœurs seront dirigés par M. BELLINI.

Les offrandes sont reçues chez M. E. Plati, président de l'Œuvre, rue de l'Eglise; chez MM. Plantif, place Saint-Nicolas, et Fauché, rue du Milieu, 40, vice-présidents de l'Œuvre.

La compagnie des chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée, à l'occasion des vacances de Pâques et des régates internationales qui ont lieu les 27, 28 et 29 mars, va délivrer des billets aller et retour, de Lyon à Nice et Menton, valables pendant quinze jours, à compter de la date du départ de Lyon. — 1^{re} classe : 100 fr.

Ces billets seront délivrés du 18 au 27 mars inclus, et donneront droit d'arrêt facultatif dans toutes les gares situées entre Marseille et Menton, tant à l'aller qu'au retour. Ils seront valables pour tous les trains, à l'exception du train rapide n° 5, partant de Lyon à 3 h. 38 du matin, et des trains rapides 8 et 10, partant, le premier, de Nice à 11 h. 55 matin, et le second, de Menton à 11 h. 20 matin, et de Nice à midi 38.

LES DRAGONS DE VILLARS

Tout le monde connaît cet opéra comique, qui n'en demeure pas moins fort agréable. La partition de M. Aimé Maillart est charmante d'un bout à l'autre. La belle romance: *Ne parle pas, Rose, je t'en supplie*, les airs: *Hup! hup! mule chérie, il m'aime, espoir charmant...*, le duo très réussi entre Rose et Sylvain: *Moi, jolie*, celui entre Rose et Belamy: *Voyez le vieux malin*, et la ronde militaire *Pour charmer une fillette*, répétée en finale au troisième acte, sont aujourd'hui populaires et suffiraient à faire le succès d'un opéra.

M^{me} Heilbron s'est acquittée avec cette perfection qui l'a créée grande artiste, et qu'elle apporte dans toutes ses interprétations quelles qu'elles soient, du rôle de Rose Friquet; tour à tour mutine et attendrissante, elle le joue d'ailleurs en excellente comédienne. Elle a chanté le troisième acte surtout avec une maestria et un talent auxquels, par les ovations et les rappels, le public a rendu un éclatant hommage.

M^{lle} Mansour, semillante sous le costume de Georgette, et M. Dufriche, chargé du personnage du sous-officier Belamy, ont conquis les applaudissements de l'assistance en secondant avec beaucoup d'art et d'intelligence le principal rôle. M. Villaret, (Sylvain) a bien dit la romance: *Ne parle pas*, qui lui a valu de sympathiques bravos, M. Nerval, un mari jaloux et très amusant, et M. Plançon (le Pasteur) qui n'avait malheureusement qu'une scène, ont également eu leur part dans les témoignages de satisfaction que les auditeurs ont distribués à tous les interprètes de l'œuvre.

L'orchestre mérite aussi une mention spéciale, ainsi que son éminent chef, M. Accursi, qui a reçu jeudi dernier, pendant l'exécution du concert classique, une superbe couronne offerte par les dilettanti de Monte-Carlo, en souvenir des délicieux moments qu'il sait leur ménager, tant par la composition savante de ses concerts que par leur brillante exécution.

Ce soir, dernière représentation lyrique. — Programme:

Scène, air et duo du troisième acte de RIGOLETTO. — M^{me} Heilbron, M. Maurel.

Air de *Pyramion* et deuxième acte de GALATHÉE. (*On finira après l'air de la Coupe*). — M^{me} Heilbron, MM. Dufriche, Nerval, Villaret.

Chanson du Chasseur du PARDON DE PLOERMEL. — M. Plançon.

Premier acte de VIOLETTA. — M^{me} Heilbron, Stuarda, MM. Villaret, Plançon, Nerval, Fille, Soto.

ORDRE DU SPECTACLE:

Violetta — Galathée — Le Pardon de Ploërmel — Rigoletto.

TIR AUX PIGEONS

DEUXIÈME SÉRIE — CONCOURS SPÉCIAUX

Mardi 6 Mars 1883

GRAND PRIX DE CLOTURE

UN OBJET D'ART et 3,000 fr. ajoutés à 100 francs d'entrées. Le second recevra 750 fr. sur le prix et 25 % des entrées; le troisième, 250 fr. et 20 %; le quatrième, 15 %, le reste au premier. 12 pigeons; le premier jour, 6 pigeons à 25 mètres; le second jour, 6 pigeons à 26 mètres. Les gagnants du Grand Prix et du Championnat reculeront de 2 mètres; d'un premier prix (Concours Internationaux de Monaco, janvier 1883), de 1 mètre; de plusieurs de ces prix, de 2 mètres. — 4 pigeons manqués entraînent la mise hors concours.

- 1^{er}, M. Narischkine, 12 sur 12.
- 2^e et 3^e, partagés entre MM. Guidicini et Roberts, 12 sur 13.
- 4^e, partagé entre MM. le colonel Fraser et Gilbert, 11 sur 13.

Handicap gagné par M. le vicomte Raymond.
Poules supplémentaires gagnées par MM. Braithwaite-Wilson et Roberts.

Deux doublés gagnés par MM. le baron de Fromental et le colonel Fraser. — 31 tireurs.

Vendredi 9 Mars

PRIX D'ENCOURAGEMENT

UN OBJET D'ART ajouté à une poule de 50 francs. — Au second, un *Souvenir* et 30 %. — Au troisième, une *Surprise* et 15 %. — 9 pigeons. — 3 pigeons manqués entraînent la mise hors concours.

- 1^{er}, M. le colonel Treherne, 9 sur 9.
- 2^e, M. Kennedy, 17 sur 19.
- 3^e, M. de Fontaine, 16 sur 19.

Poules supplémentaires gagnées par ou partagées entre MM. le vicomte Raymond, le comte de Chateaubriand, le colonel Fraser, Laurenti, le baron de Fromental et Roberts. — 16 tireurs.

Lundi 12 Mars

POULE D'ESSAI. — 20 fr. chaque. — Un pigeon à 27 mètres.

Partagée entre M. le comte de Saint-Quentin et M. le baron Vay.

PRIX D'ADIEU. — UN OBJET D'ART ajouté à une poule de 50 fr. — 30 % au second; 15 % au troisième. — 3 pigeons à 27 mètres. — 1 pigeon manqué entraîne la mise hors concours. — Barrage à 28 mètres.

- 1^{er}, M. Day, 8 sur 8,
- 2^e, M. le comte du Chastel, 7 sur 8.
- 3^e, M. Narischkine, 9 sur 10.

PRIX DU DÉPART (*Handicap*). — UN OBJET D'ART ajouté à une poule optionale. — Minimum: 20 fr. — 3 pigeons. — 1 manqué, hors concours.

Gagné par M. le baron de Saint-Trivier.

PRIX DU CHEMIN DE FER. — UN OBJET D'ART ajouté à une poule de 20 francs. — 3 doublés à 24, 25 et 26 mètres.

Gagné par M. le comte de Montecupo.

Poules supplémentaires gagnées par ou partagées entre MM. Van Buren, Roberts, Sutcliffe, Colt.

Doublés gagnés par MM. Colt, Sutcliffe et Roberts.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Fréjus. — Fréjus vient de s'enrichir de nouvelles découvertes.

Dimanche dernier, M. Raymond Pottier, membre correspondant de la topographie des Gaules, a découvert au nord de la ville, sur les collines de Belle-Vue, près de la briquetterie de Provence, dirigée par MM. Favre, Blanc et C^{ie}, de véritables ateliers en plein air, des âges de la pierre taillée.

Déjà, l'année dernière, M. Pottier avait trouvé au-dessus des boulevards que M. Guénin fait percer dans sa propriété, une hache en pierre polie, fabriquée en roche du pays; un polissoir à hache, trouvé dimanche dernier, indique que ce genre d'instrument était fabriqué sur les coteaux de Belle-Vue.

Comme le silex est fort rare dans notre région, nos ancêtres employaient, pour la fabrication de leurs armes et instruments, les quartz blancs si répandus dans notre sol, quelques rognons de silex roulés et, ce qui donne un attrait tout particulier aux ateliers découverts près de Fréjus et ce qui attirera sur notre pays l'attention des savants, c'est que la majeure partie des instruments sont taillés dans une lave si dure et si compacte qu'elle se clive comme le silex.

Les instruments découverts par M. Pottier seront envoyés à M. de Mortillet, un des savants directeurs du Musée des antiquités nationales de Saint-Germain, pour être examinés par lui et revenir ensuite former le noyau préhistorique du musée de Fréjus.

Golfe Juan. — Le 2 mars, sur la route de grande communication n° 8, entre le golfe de Vallauris, en face de la villa Vento, deux italiens se sont élancés, le revolver au poing, sur le nommé André Nitard, qui regagnait paisiblement sa demeure, et lui ont demandé la bourse ou la vie. Ils l'ont alors fouillé minutieusement, et n'ayant trouvé sur lui que 30 centimes, l'ont laissé partir sain et sauf.

A la même heure, un fait identique se produisait

sur la route d'Antibes, près de Belle-Vue, quartier de la Badine, où un nommé Rostand a été dépouillé d'une somme de 5 francs.

Nice. — L'entrepreneur des travaux de l'exposition internationale de Nice a été invité à prendre possession des terrains sur lesquels doit être édifiée l'exposition.

Dix-huit wagons de matériaux sont arrivés ces jours derniers en gare de Nice, pour les constructions à élever dans l'enceinte de l'exposition.

Un bureau spécial de renseignements pour tout ce qui concerne l'exposition, a été établi sur les lieux mêmes, à la villa Piccus.

On va relier l'emplacement du palais avec la gare de Nice par un embranchement spécial qui permettra aux matériaux d'être amenés sur place sans rompre charge: il en résultera une grande économie de temps et d'argent.

Un grand nombre de demandes d'exposants sont déjà parvenues au Comité. Tous les représentants aux Expositions internationales antérieures ont fait leurs offres de service, qui ont été agréés. Il n'est pas douteux, dès maintenant, que le nombre des exposants français dépasse notablement celui de l'Exposition de Bordeaux.

Toutes les villes du littoral, sauf celle d'Hyères, ont répondu à l'appel qui leur avait été fait par M. le Commissaire général de l'Exposition.

Sur divers points de la France, et notamment dans la plupart des grandes villes, des comités d'initiative sont en voie de formation, pour stimuler le zèle des négociants et industriels. Enfin des démarches très actives sont faites auprès des principaux exposants de la section française à Amsterdam pour les décider à prendre part à l'Exposition internationale de Nice.

La *Méditerranée* nous apprend que le catalogue officiel de cette Exposition va être prochainement adjudé. Les plus importantes maisons de librairie ont été appelées à y prendre part.

Gènes. — Un décret royal a prescrit l'échange des billets contre de la monnaie métallique à partir du 12 avril prochain.

Les billets de cinquante centimes, de un et de deux francs, seront échangés, à la requête des porteurs, contre la monnaie divisionnaire d'argent de cinquante centimes, de un et de deux francs par toutes les trésoreries de l'Etat, moyennant les conditions réglementaires.

Les billets des coupures de cinquante centimes, de un et de deux francs, entrés à quelque titre que ce soit, dans les caisses du Trésor, ne seront plus mis en circulation.

Les pièces de monnaie en argent de 20 centimes au titre de 835 millièmes, cesseront d'avoir cours légal dans le royaume le 1^{er} août 1883, et pourront par conséquent, à partir de cette époque, être refusées par les particuliers, comme elles le seront par les caisses publiques dans les versements des sommes dues à l'Etat.

Du 1^{er} août jusqu'au 31 décembre 1883, lesdites pièces d'argent de 20 centimes seront échangées près toutes les trésoreries du royaume contre des monnaies divisionnaires d'argent du même titre, sauf pour les sommes inférieures à 50 centimes, pour lesquelles on donnera de la monnaie de cuivre.

La répartition de la monnaie divisionnaire d'argent est fixée comme suit:

51 millions en pièces de 2 francs.	
68 id. id. de 1 franc.	
51 id. id. de 50 centimes.	

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du *Journal de Monaco*)

Paris est sous le coup de manifestations dans la rue organisées par des bandes anarchistes, avec Louise Michel en tête, et réclamant « du travail ou du pain » en brisant les vitres des maisons et en pillant les boutiques des boulangers. Des voitures bour-

geoises, notamment celle de M. de Gontaut-Biron et de M^{me} Le Gonidec de Treissan, ont été assaillies et fortement endommagées; de nombreuses collisions ont eu lieu, et une vingtaine d'arrestations ont été faites. Les mesures de police prises avec beaucoup d'intelligence et de vigueur suffiront, on l'espère, pour débarrasser la capitale de ces pitreries communardes, qui ne sont pas faites pour pousser à la reprise si désirable des affaires et ranimer la confiance publique, quelque peu en désarroi, grâce aux tristes agitations des politiciens.

Les Parisiens ne demanderaient pourtant qu'à se livrer en paix à leurs plaisirs et à aider ainsi au mouvement du commerce. En dépit des grondements du ruisseau, les salons allument leurs lustres, et les femmes font assaut de toilettes. Il y a eu des bals charmants et très animés chez la baronne de Vatry, chez M^{me} Heine, chez la princesse de Léon, des réceptions ultra-élégantes chez la duchesse de Bisaccia, la comtesse de Gramont-d'Aster, la comtesse de Dreux-Brezé, la comtesse Aymery de La Rochefoucauld, la duchesse de Valence, la duchesse de Mirepoix, que sais-je encore? Les représentations d'*Henri VIII*, à l'Opéra, sont remplies d'une foule qui ne paraît pas le moins du monde témoigner des misères du temps, et la reprise des *Effrontés*, de M. Emile Augier, au Théâtre-Français, attire dans la maison de Molière des spectateurs dont la mine n'a rien d'attristé.

Dans sa pièce, traitée, d'ailleurs, de main d'ouvrier, M. Emile Augier ne nous a peint que l'effronterie de presse et de bourse, et encore l'effronterie de petit format, ce qu'on pourrait appeler l'effronterie de poche. Il s'est cantonné dans un petit coin au lieu de nous montrer tout un pays. Il a planté le pavillon sur un terrain, mais le terrain lui-même reste encore à être exploité et fécondé. Quel champ et quel sujet!... Aujourd'hui, en effet, l'effronterie est en tout et partout, en haut comme en bas de l'échelle sociale, de tous les sexes et de tous les visages, du trottoir comme du palais. Elle comprend le portefeuille et la hotte, l'habit noir et le bourgeron, la plume et l'épée, le coffre-fort et la sébile. C'est une institution, une carrière bien autrement fructueuse que l'art d'élever les lapins. Les meneurs des promenades révolutionnaires dont je vous parlais tout à l'heure peuvent en dire quelque chose!

Après un long séjour à Paris, le grand duc Constantin est parti pour l'Italie, d'où il s'embarquera pour Athènes, où il résidera quelque temps auprès de sa fille, la reine de Grèce; le duc et la duchesse d'Edimbourg sont arrivés ces jours-ci, et le prince, au sortir d'une visite chez la princesse de S..., a vu le spectacle des manifestations présenté, vendredi, sur l'esplanade des Invalides.

De son côté, M. de Brazza, le savant explorateur, quitte Paris pour s'embarquer, le 20, à Bordeaux. Le fils de M. Henri Rochefort fait partie de l'expédition de M. de Brazza. M. de Lesseps s'en va à Gabès, d'où il vérifiera les résultats que peut donner la mer intérieure du Sahara. Des ingénieurs et des capitalistes l'accompagnent, et, de ce voyage pourrait bien sortir une face nouvelle pour l'Afrique. Voilà des entreprises bien autrement fécondes que celles des citoyens du ruisseau dont s'occupe la grand-ville, et où ils pourront trouver du travail: mais est-ce bien cela dont ils se soucient?...

A propos de travail, les lettres sont aujourd'hui une profession sérieuse qui mène à la fortune comme toutes les professions, et peut-être même avec plus de sûreté que la banque ou le commerce. A peine le *Bonheur des Dames*, le nouveau roman de M. Emile Zola était-il mis en vente, qu'il atteignait un tirage de cinquante mille exemplaires, et c'est là un roman des plus médiocres, dépouillé de style et d'intérêt, et où, jusqu'à quatre et cinq fois, vous retrouvez les mêmes incidents décrits sous une forme identique, si bien que vous pouvez sauter plusieurs chapitres du livre, vous vous retrouverez au même point. M. Zola n'en gagnera pas moins une centaine de mille francs avec cet ouvrage.

En Angleterre et aux Etats-Unis, la condition de l'homme de lettres est encore supérieure au point de vue des recettes. M. Forster a payé cinquante mille francs pour sa revue le *Copperfield*, deux articles peu étendus de Dickens. Le même romancier a gagné sept cent mille francs avec des leçons publiques, et

cela dans le seul espace d'une année. Allez donc dire, après cela, avec Villemain, que la littérature est une carrière qui mène à tout, à condition qu'on la quitte!...

Il y a eu samedi grand dîner chez le prince Orloff, à l'occasion de l'anniversaire de la naissance du czar. Le prince Léon Radziwill figurait au nombre des convives de l'ambassadeur. On s'inquiétait fort, rue de Grenelle, de la santé du prince Gortschakoff. A propos du prince, un journal prétendait que sa noblesse remontait à Pierre-le-Grand. C'est une erreur.

Les Gortschakoff remontent à Rurik, premier grand-duc de Russie et fondateur de la monarchie moscovite. Parmi leurs aïeux, ils comptent Saint Wladimir-Jaroslav et Saint Michel, prince apanagé de Tcheringow dont ils portent les armes: d'or à l'angle de sable couronné, tenant dans la griffe senestre et, derrière lui, en bande, une croix d'or à longue hampe.

Ce sont les Orloff qui doivent leur fortune à Pierre-le-Grand. L'origine de cette fortune est des plus saisissantes. C'était le dernier jour du massacre des Strelitz, sur la place Rouge, à Moscou. Il ne restait plus que deux condamnés à exécuter pour arriver à un jeune homme de haute et fière stature dont la mine impassible faisait contraste avec le désespoir de ses compagnons. Frappé de tant d'énergie, le czar s'approche de lui:

— Tu n'a donc pas peur de mourir? lui demande-t-il.
— Je n'ai peur de rien, répond simplement le prisonnier.

Pierre lui adresse encore quelques paroles, puis lui ordonnant de sortir des rangs:

— Je te fais grâce, dit-il, comment t'appelles-tu, que je me souviens de toi?
— Orloff, répondit le soldat.

C'était l'ancêtre de l'ambassadeur qui fêta samedi l'anniversaire de la naissance d'Alexandre III, le père des grands dignitaires et favoris de l'impératrice Catherine. Niez donc les hasards mystérieux des destinées humaines!...
BACHAUMONT.

- Jeudi 15 Mars, à 2 h. 1/2 de l'après-midi
15^e CONCERT DE MUSIQUE CLASSIQUE ANCIENNE & MODERNE
1. Ouverture de la Flûte enchantée..... Mozart.
 2. Intermezzo..... Massenet.
 3. Symphonie romaine..... Mendelssohn.
 4. Prélude de Lohengrin..... R. Wagner.
 5. Le Rouet d'Omphale, poème symphonique..... Saint-Saëns.
 6. Fragments du Septuor..... Beethoven.
 7. Marche hongroise de la Damnation de Faust..... Berlioz.

BIBLIOGRAPHIE

Les Ministères ecclésiastiques du Saint-Siège, 1 vol. in-12 d'environ 300 pages, 1 fr. 50 franco par la poste, chez Périsse frères, 38, rue Saint-Sulpice, à Paris.

Cet ouvrage, qui remplit une lacune vivement sentie, unique dans son genre, donne l'origine motivée, les développements successifs, les attributions présentes, l'état actuel et lieu des Congrégations, Tribunaux et Secrétaireries dont le Souverain-Pontife se sert pour le gouvernement général de l'Eglise, que l'auteur désigne par l'expression générique de *Ministères*.

Ce livre donne à peu près tous les renseignements et les indications perpétuellement demandées à Rome, et il répond à la plupart des questions et des doutes qui y arrivent très fréquemment des divers points de la catholicité. Résumé de plus de dix gros volumes in-folio, c'est un traité théorique et pratique complet de toute la jurisprudence ecclésiastique. « C'est un livre indispensable, dit un prélat éminemment distingué, aux prêtres et aux fidèles, en un mot, à tous ceux qui aiment l'Eglise, son histoire et la Papauté. » Il est essentiel d'en étudier la législation admirable et le gouvernement plein de sagesse.

La série chronologique des Papes, avec leur nom de famille, l'époque de leur création et le temps qu'ils ont gouverné l'Eglise, précède le volume, et la liste alphabétique, avec les étymologies latines des Patriarcat, Archevêchés, Evêchés, Vicariats, Délégations et Préfectures apostoliques du monde entier, le termine.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 5 au 11 Mars 1883

VENTIMIGLIA, brick-g. Giulia, it., c. Marcenaro,	vin.
GÈNES, yacht à voiles Owl, angl., c. Attrill,	passagers.
CANNES, b. Fortune, fr., c. Moutte,	sable.
ID. b. Charles, fr., c. Allègre,	id.
MENTON, yacht à vapeur Boadicea, angl., c. Caws,	passag. charbon.
ID. b. Penelope, it., c. Bertiloti,	id.
ID. b. Nome-di-Dio, it., c. Ghio,	vin.

Départs du 5 au 11 Mars 1883

VILLEFRANCHE, yacht à vap. Boadicea, angl., c. Caws,	passagers.
CANNES, b. Fortune, fr. c. Moutte,	sur lest.
ID. b. Charles, fr., c. Allègre,	id.
ID. brick-g. Giulia, ital., c. Marcenaro,	vin.

L'Administrateur-Gérant: F. MARTIN.

Etude de M^e AYMARD DONNÈVE, Avocat près le Tribunal Supérieur de Monaco, sise rue des Briques, n^o 21

VENTE SUR SAISIE IMMOBILIÈRE

Il sera procédé, le six avril prochain, jour de vendredi, à dix heures du matin, en l'audience des criées du Tribunal Supérieur de la Principauté de Monaco, séant au Palais de Justice, à Monaco, à l'adjudication, au plus offrant et dernier enchérisseur, d'une Maison sise à Monaco, et dont la désignation suit:

DÉSIGNATION

Un **Corps de Maison** situé à Monaco, quartier de la Colle, à l'angle de l'avenue de la Gare et de la rue de la Colle, occupant, avec ses attenances et dépendances, une superficie de deux cent vingt mètres vingt-deux décimètres carrés, et inscrite à la section A du plan cadastral, numéros cent quarante et un et cent quarante-deux.

La maison est élevée de deux étages formés chacun de cinq pièces avec mansardes au-dessus, sur rez-de-chaussée et cave, et est percée, sur le devant, de trois fenêtres à chaque étage.

On y a accès par l'avenue de la Gare dont elle est séparée par une petite cour entourée d'un parapet surmonté de dalles en pierres de taille et d'une grille en fer.

Une autre petite cour, dans laquelle se trouve un hangar en maçonnerie et couvert en tuiles, servant de cuisine, existe sur le derrière et communique, au moyen d'une porte de service, avec la rue de la Colle.

Le tout, dérivant un périmètre de soixante et un mètres trente centimètres, confronte:

Au nord-est, sur onze mètres cinquante centimètres, à l'avenue de la Gare; au sud-ouest, sur une pareille longueur, à la maison d'Emmanuel Isouard; au nord-ouest, sur dix-huit mètres trente centimètres, à la rue de la Colle; et au sud-est, sur vingt mètres, au terrain des consorts Biovès-Viale.

Cette maison a été saisie à la requête du sieur Boisse Ovineur, commerçant, demeurant à Lille (Nord), ayant M^e Donnève pour avocat, sur le sieur Bernard Mignone, maître d'hôtel, demeurant à Monaco, par procès-verbal de Raimon, huissier, du seize janvier dernier, visé par monsieur le Maire, enregistré le même jour, folio cent quatre-vingt-trois, case douze, par monsieur Raisseguier qui a perçu un franc, et transcrit, après dénonciation au saisi, au bureau des hypothèques de Monaco, le vingt du même mois, volume un, numéro quinze.

Ladite adjudication aura lieu sur la mise à prix fixée par le créancier poursuivant, de trente mille francs.

Il est déclaré, conformément aux dispositions de l'article quarante de l'Ordonnance Souveraine du trois mars mil huit cent soixante-cinq, que tous ceux du chef desquels il pourrait être pris inscription sur ledit immeuble saisi pour raison d'hypothèques légales, devront requérir cette inscription avant la transcription du jugement d'adjudication.

Fait et rédigé à Monaco, le dix mars mil huit cent quatre-vingt-trois, par M^e Donnève, avocat du poursuivant.
Signé: DONNÈVE.

Etude de M^e HENRI LEYDET, Notaire et Avocat à Monaco

VENTE DE FONDS DE COMMERCE

Aux termes d'un acte reçu par M^e Leydet, notaire à Monaco, le deux mars mil huit cent quatre-vingt trois, monsieur Charles Gemmer, maître d'hôtel, et madame Catherine Schmitt, son épouse, demeurant ensemble à Monaco, ont vendu à monsieur Joseph Cooke, propriétaire, demeurant aussi à Monaco, le fonds de l'hôtel connu sous le nom d'*Hôtel des Anglais*, qu'ils exploitaient à Monaco, quartier de Monte Carlo, ensemble la clientèle, le matériel et le droit au bail.

Les oppositions, s'il y a lieu, devront être formées dans la huitaine entre les mains de M. Cooke, au domicile par lui élu en l'étude de M^e Leydet, notaire, à peine de déchéance.

Etude de M^e LOUIS VALENTIN, Notaire et Défenseur, sise à Monaco, rue du Tribunal, n° 2.

AVIS

Suivant acte reçu par M^e Valentin, notaire à Monaco, le 26 février 1883, enregistré,
Mademoiselle Méline Privat, commerçante, demeurant à Monaco — d'une part,
Et Mademoiselle Sophie Walter, aussi commerçante et demeurant à Monaco — d'autre part,
Ont formé entre elles une société en nom collectif pour le Commerce de Bureau de tabacs, articles de fumeurs, papeterie, maroquinerie et autres articles de la même partie, sous la raison Privat et Walter. Chacune des associées fera usage de la signature sociale, mais seulement pour les affaires concernant la société.
Le siège de la société est à Monte Carlo, dans un local dépendant du Café de Paris.
Cette société est contractée pour cinq années consécutives, qui ont commencé le vingt-cinq janvier dernier.
Le fonds social est fixé à vingt mille francs, entièrement versé par les deux associées.
Le dépôt d'une expédition dudit acte a été fait au greffe du Tribunal Supérieur de la Principauté, le dix mars, présent mois.

Pour extrait :
Signé : L. VALENTIN.

AVIS

Les créanciers de la faillite du sieur SÉBASTIEN CIURLI sont de nouveau prévenus que la vérification des créances de ladite faillite aura lieu en la salle des audiences du Tribunal Supérieur, au Palais de Justice, à Monaco, le mercredi 28 mars courant, à neuf heures du matin. En conséquence, ils sont invités à se présenter, en

personne ou par fondé de pouvoirs, devant monsieur AUGUSTE CIOCO, syndic, à l'effet de lui remettre leurs titres accompagnés d'un bordereau indicatif des sommes par eux réclamées.

Le Greffier en Chef,
RAYBAUDI.

Sommaire du *Moniteur de la Mode* du samedi 10 mars 1883 :

TEXTE. — Modes, description des toilettes, par M^{me} Gabrielle d'Éze. — Correspondance. — La quinzaine modaine, par BACHAUMONT. — *La Niania*, par Henri GRÉVILLE. — Mon premier rôle, étude, par Adolphe BADIN. — Théâtres, par J. DE B. — Manuel du ménage, par Jenny DES MARTELS. — Carnet du Sphinx. — Revue des magasins et avis divers. ANNEXES. — Gravure coloriée n° 1980, dessin de Jules DAVID: toilettes de dîner.

ILLUSTRATIONS DANS LE TEXTE. — Un élégant chapeau *Indiana*, dessiné par E. PRÉVAL; deux croquis à la plume; différents travaux de dames, tels que: Manchette au crochet, sac, mouchoirs brodés, étagère, porte-musique, carton à estampes, sachet, etc.; quatre différentes toilettes de bal ou d'opéra, dessinées par Emile PECQUEUR.

PRIX D'ABONNEMENT :

	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS
Édition simple...	14 fr. >	7 fr. 50	4 fr. >
Édition l.....	26 >	15 >	8 >

Le *Moniteur de la Mode* paraît tous les samedis, chez AD. GOUBAUD ET FILS, éditeurs, 3, rue du Quatre-Septembre, Paris.

MONACO

A VENDRE immédiatement, pour cause de départ, un fonds de denrées coloniales, comestibles, etc., situé dans une très belle position à Monte Carlo.

Occasion Exceptionnelle
S'adresser à M. GASPERINI, à Monaco.

M. Louis FAISSOLLE, sculpteur-marbrier, a l'honneur de prévenir sa clientèle qu'il vient de transférer ses ateliers et magasins boulevard Charles III, maison Aiglin.
Sa nouvelle installation lui permet d'exécuter toutes sortes de commandes.

CHALET PARC AUX HUITRES
à louer non meublé

DANS LA PRINCIPAUTÉ

S'adresser à MM. TORELLI ET C^o, rue Grimaldi
Monaco — Condamine

MAISON MODÈLE
F. FARALDO

PLUS DE MAUX DE DENTS

L'ÉLIXIR DENTIFRICE

DES RR. PP. BÉNÉDICTINS OLIVÉTAINS

de l'abbaye de SOULAC (Gironde)

Se trouve à la MAISON MODÈLE tenue par F. FARALDO
Maison du GRAND-HÔTEL, avenue de la Costa
MONTE CARLO

PRIX DU TARIF DES RR. PP. : } 2 fr. le petit flacon
4 fr. le grand flacon

M^{me} ASÉ Leçons d'Italien et de Français. — English spoken. — Maison de la Tour, aux Bas-Moulins.

MONACO — Imprimerie du Journal de Monaco 1883

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire, 65 mètres)

Mars	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer.					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le thermomètre est exposé au nord)					HUMIDITÉ RELATIVE moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL	Résumé des observations météorologiques du mois de Février 1883			
	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir						Pression barométrique moyenne	Température moyenne de l'air
	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14							
5	767.1	766.6	765.8	765.3	765.4	10.0	12.8	12.5	8.7	7.9	51	E, S E	voilé.	766 ^{mm} 4	10° 9		
6	62.9	52.8	48.9	46.4	46.5	9.3	11.4	10.5	8.9	6.9	61	S O	beau	774 ^{mm} 6	16° 3		
7	45.9	45.0	44.9	45.4	45.5	6.3	10.9	9.9	6.5	5.3	56	id.	voilé	748 ^{mm} 9	4° 6		
8	45.3	45.9	46.0	47.2	48.8	6.4	7.1	6.0	6.1	3.3	60	S E	nuag. épars, un peu de grésil	25 ^{mm} 7	11° 7		
9	48.6	47.6	45.9	42.7	41.7	4.7	4.3	5.0	4.4	6.4	74	E mod., S E	pluie, qq. flocons de neige	76 ^{mm} 7	7° 6		
10	44.6	45.1	44.8	45.0	45.0	2.8	6.0	4.5	1.9	0.8	68	S O	beau	13	8		
11	45.2	45.6	45.9	46.2	46.6	4.3	7.5	7.3	5.0	5.5	62	id.	beau, soir un peu de grésil	8	7		
DATES											5 6 7 8 9 10 11		Pluie tombée : 22 ^{mm} 0				
Températures extrêmes											Maxima } 13.1 11.6 11.3 8.3 6.4 8.1 8.1						
											Minima } 7.0 4.3 2.2 2.3 1.2 -1.7 -1.7						

35 minutes de Nice

MONACO — MONTE CARLO

20 minutes de Menton

La Principauté de Monaco, située sur le versant méridional des Alpes-Maritimes, est complètement abritée des vents du Nord.

L'hiver, sa température, comme celle de Nice et de Cannes, est la même que celle de Paris dans les mois de mai et de juin. L'été, la chaleur y est toujours tempérée par les brises de mer.

La presqu'île de Monaco est posée comme une

corbeille éclatante dans la Méditerranée. On y trouve la végétation des tropiques, la poésie des grands sites et des vastes horizons. La lumière enveloppe ce calme et riant tableau.

Monaco, en un mot, c'est le printemps perpétuel.

En regard de l'antique et curieuse ville de Monaco, dominant la baie, est placé Monte Carlo, création récente, merveilleux plateau sur lequel s'élèvent

le splendide Hôtel de Paris, le Casino et ses jardins féeriques, qui s'étendent en terrasses jusqu'à la mer, offrant les points de vue les plus pittoresques et des promenades toujours agréables au milieu des palmiers, des caroubiers, des aloès, des cactus, des camélias, des tamarins et de toute la flore d'Afrique.

SAISON D'HIVER.

Monaco occupe la première place parmi les stations hivernales du littoral de la Méditerranée, par sa position climatérique, par les distractions et les plaisirs élégants qu'il offre à ses visiteurs, et qui en font aujourd'hui le rendez-vous du monde aristocratique, le coin recherché de l'Europe voyageuse pendant l'hiver.

Le Casino de Monte Carlo offre aux étrangers les mêmes distractions qu'autrefois les Etablissements des bords du Rhin: théâtre-concerts, fêtes vénitienes, bals splendides, orchestre d'élite, salle de conversation, salle de lecture, salons de jeux vastes, bien aérés. La Roulette s'y joue avec un seul zéro; le minimum est de 5 francs, le maximum de 6,000 francs. Le Trente-et-Quarante ne se joue qu'à l'or; le minimum est de 20 francs, le maximum de 12,000 francs. Tir aux pigeons installé au bas des jardins.

SAISON D'ÉTÉ.

La rade de Monaco, protégée par ses promontoires, est une des plus paisibles de la Méditerranée. Le fond de la plage, ainsi qu'à Trouville, est garni d'un sable fin d'une exquise souplesse.

Grand Hôtel des Bains sur la plage, appartements confortables, pensions pour familles à des prix modérés, cabinets élégants et bien aérés, bains d'eau douce, bains de mer chauds. — Hydrothérapie.

La seule rade possédant un Casino qui offre à ses hôtes, pendant l'été, les mêmes distractions et les mêmes agréments que les établissements des bords du Rhin. Salles de jeux en permanence, concerts l'après-midi et le soir, cafés somptueux, billards, etc.

A Monte Carlo, à la Condamine, aux Moulins, villas et maisons particulières pour tous les goûts et à tous les prix.